



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITE LA GUADELOUPE

## AVIS PUBLIC

### Dépôt du Rôle d'évaluation foncière

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

Que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de La Guadeloupe qui est en vigueur pour les exercices financiers 2020-2021-2022, a été déposé au bureau de la Municipalité le 14 septembre 2021. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville aux heures d'ouverture du bureau.

Que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une modification à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision à l'égard du 3<sup>ème</sup> exercice financier auquel s'applique le rôle, conformément aux dispositions de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions données par l'organisme responsable de l'évaluation :

MRC Beauce-Sartigan  
2727, boul. Dionne  
St-Georges (Qc) G5Y 3Y1

Donné à La Guadeloupe, ce quatrième (4<sup>e</sup>) jour d'octobre 2021.

Christiane Lacroix, dir. gén. et sec.-très.

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Guadeloupe, résidente au 371, 19<sup>e</sup> Avenue, La Guadeloupe, Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 16h00 de l'après-midi, le 5<sup>e</sup> jour de février 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le quatrième (4<sup>e</sup>) jour d'octobre 2021.

Christiane Lacroix, dir. gén. et sec.-très.